

fêtes du centenaire. Il s'agit de M. Bruce Fergusson, archiviste de la province de la Nouvelle-Écosse. M. Fergusson est le volontaire typique de la Commission des lieux et monuments historiques. Vingt dollars par jour suffisent à peine, aujourd'hui, à acquitter une note d'hôtel, sans parler des autres dépenses que doivent assumer ces messieurs et ces dames—car nous avons eu également quelques dames distinguées, dont M^{me} Hilda Neatby, qui sont venues à Ottawa pour conseiller le gouvernement au sujet de la conservation de nos monuments.

Cette augmentation montre bien que nous vivons dans une période d'inflation. Tous les Canadiens ont des difficultés à faire face à la hausse du coût de la vie, la plus importante de l'histoire canadienne. Ce débat ne porte pas sur la politique fiscale, financière ou économique. Le ministre ne l'a pas dit dans ses commentaires, mais la raison de cette modification plaçant la rémunération entre les mains du gouverneur en conseil, lorsque le montant pourrait être modifié à volonté, est que le gouverneur en conseil lui-même a peine à suivre l'augmentation du coût de la vie au Canada. Nous nous opposons à cette augmentation rapide du coût de la vie mais nous ne voudrions pas que les membres de la Commission subissent les effets de la mauvaise administration du gouvernement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Comme les retraités.

L'hon. M. Dinsdale: Oui. Comme les retraités. C'est là que réside la difficulté. Si le principe s'applique dans un secteur, il devrait s'appliquer dans tous les autres. L'ennui, c'est que le gouvernement fait des distinctions.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bravo.

L'hon. M. Dinsdale: J'espère que le ministre étudie de près un programme envisagé depuis longtemps, au sujet de la conservation et de la commémoration de nos lieux et monuments historiques nationaux, j'entends par là de rendre intéressants nos lieux historiques, et surtout nos parcs historiques. Ce programme est en cours depuis des années, mais n'a pas beaucoup progressé dernièrement, et j'espère que lorsque la forteresse de Louisbourg sera restaurée ou ouverte au public—je crois qu'elle est sur le point de l'être—on s'efforcera surtout de donner de l'éclat au programme.

Les lieux et monuments historiques et les parcs historiques ont beaucoup d'attrait pour les touristes, qui deviennent de plus en plus nombreux au Canada. Cela signifie évidemment que les fonctions de l'organisme en cause acquièrent une grande valeur commerciale et économique. A mon avis, la présentation de l'histoire vivante de certaines époques de l'histoire du Canada a une grande valeur instructive; on en a la preuve dans quelques-unes des réalisations de la province de l'Ontario, surtout au fort de Kingston, au village du Haut-Canada et ainsi de suite.

Voilà une chose que le gouvernement fédéral devrait encourager partout au Canada. Je ne perdrai pas mon temps à citer les régions idéales pour ce genre de stimulation, mais il y en a plusieurs dans chaque province qui le méritent. Nous n'avons pas eu l'occasion de soulever cette question et je regrette que le ministre n'ait pas saisi l'occasion de traiter de...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois devoir attirer l'attention du député sur le fait que si le ministre avait soulevé cette question, j'aurais été obligé de le rappeler à l'ordre et de lui dire que ce bill a une portée limitée; il n'a trait qu'au quorum et aux rémunérations. J'espère donc que les députés limiteront leurs remarques à ces deux aspects du bill.

L'hon. M. Dinsdale: J'étais au milieu d'une phrase lorsque Votre Honneur m'a interrompu. J'allais dire en effet que je regrettais que le ministre n'ait pas donné une portée plus large à ce bill, car nous aurions pu avoir alors un débat valable. En l'occurrence, toute la machine parlementaire est mise en branle pour procéder à des changements mineurs, sans nous donner l'occasion d'aborder le sujet dans son ensemble. Tout ce travail pour accoucher d'une souris! Rien d'important.

C'était une occasion unique de coordonner les diverses fonctions des différents organismes de l'État, ce qui nous aurait permis de mettre au point un programme des lieux et monuments historiques plus harmonisé.

Tant d'organismes de l'État travaillent dans ce domaine. Certains font un excellent travail mais ils s'en acquitteraient encore mieux s'ils relevaient d'un seul ministre ou d'un seul service de l'État.

• (8.20 p.m.)

Avec votre permission, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire qu'à mon avis, il y a fort longtemps que la Commission des champs de bataille nationaux aurait dû fusionner ses